



PS.

Postscriptum n°16  
Journal du Parti socialiste genevois  
Novembre 2018

# Assemblée générale

Parti socialiste genevois

21 novembre 2018

Maison des Associations

ATIONIS HELVETICAE

3





## **Assemblée générale du Parti socialiste genevois**

**21 novembre 2018**

**Maison des Associations - Salle Gandhi-Carson  
Rue des Savoises 15 - 1205 Genève**

### **ORDRE DU JOUR**

- 19h15      **Accueil**
- 19h30      **1. Ouverture de l'assemblée**
- 19h30      **2. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers**  
Élection des scrutateur-trice-s
- 19h35      **3. Modifications statutaires**  
Présentation et discussion des amendements liés au statut de membre du Parti, puis vote
- 20h15      **4. Élection des candidat-e-s aux élections fédérales**
- 4.1. Élection des candidat-e-s au Conseil des États**  
Présentation du candidat (5 minutes), puis vote
- 4.2. Choix du nombre de candidat-e-s à l'élection au Conseil national**  
Discussion, puis vote
- 4.2. Élection des candidat-e-s au Conseil national**  
Présentation des candidat-e-s (3 minutes par personne), puis vote
- 21h15      **5. Annonce des résultats et éventuel 2<sup>ème</sup> tour**
- 21h30      **Clôture et verrée**

**Nous rappelons que pour participer aux votes, les cotisations 2017 doivent être à jour.  
Les membres ayant adhéré après la date du 30 juin 2018 ne peuvent pas prendre part aux votes.**

**Ce document présente les modifications statutaires non traitées lors du Congrès du 6 octobre 2018. Sont concernés uniquement les articles 4 et 6. Les autres articles ne sont pas intégrés à ce document.**

Statut de membre	Article	Page
1 - Proposition du PS Ville de Genève	4	p.5
2 - Proposition du PS Trois-Chêne / Arve Lac	4	p.5
3 - Proposition de l'AD / CD	6	p.6
4 - Proposition du PS Ville de Genève	6	p.7

Statuts actuels	Proposition	Argumentaire	Position du CD
<b>Statuts du Parti socialiste genevois</b>			
Du 8 décembre 1976 (Etat au 29 novembre 2017)	Du 8 décembre 1976 (Etat au <b>21 novembre 2018</b> )	<i>Modification purement formelle</i>	
<b>Titre 1 Dispositions générales<sup>1</sup></b>			
<b>Art. 4 Membres</b>			

<sup>1</sup> Toute personne qui accepte le programme et les statuts du PSS et du PSG, ainsi que ceux de la section de son domicile, peut devenir membre du PSG en demandant son adhésion à la section.

<sup>2</sup> La procédure d'adhésion est réglée par les statuts de la section. Les membres d'une section sont membres du PSG et du PSS.

<sup>3</sup> Les sections disposent d'un délai de six mois pour statuer sur les demandes d'adhésion qui leur parviennent.

<sup>4</sup> Les sections peuvent prévoir des exceptions pour accepter des membres qui ne sont pas domiciliés dans leur secteur, néanmoins un membre ne peut avoir le droit de vote que dans une seule section.

<sup>5</sup> Les membres résidant dans une région sans section sont directement affiliés au parti cantonal.

<sup>6</sup> Toute personne qui s'annonce comme membre auprès du PSG obtient de la part du parti cantonal la qualité de membre provisoire. Cette qualité de membre provisoire échoit au moment où la section confirme l'admission.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> En-tête de partie introduit par révision statutaire du 6 mars 2013.

<sup>2</sup> Nouvelle teneur selon révision statutaire du 29 novembre 2017.

<b>Statuts actuels</b>	<b>1 - Proposition PSVG</b>	<b>1 - Argumentaire</b>	<b>1 - Position du CD</b>
<p>6 bis Dès la confirmation de la section, les membres provisoires deviennent membres de la section, du PSG et du PSS. Cependant, les nouveaux membres n'acquiescent le droit de vote et d'éligibilité au sein du PSG qu'au 1<sup>er</sup> juillet ou au 1<sup>er</sup> janvier du semestre qui suit leur adhésion et le paiement de leur cotisation.<sup>3</sup></p>	<p>6 bis Dès la confirmation de la section, les membres provisoires deviennent membres de la section, du PSG et du PSS. <b>Cependant, les nouveaux membres n'acquiescent le droit de vote et d'éligibilité au sein du PSG qu'au 1<sup>er</sup> juillet ou au 1<sup>er</sup> janvier du semestre qui suit leur adhésion et le paiement de leur cotisation.<sup>3</sup></b></p>	<p>Ce délai de carence instaure un traitement inégal des membres. Il est absurde qu'une personne adhérant le 1<sup>er</sup> juillet ou le 1<sup>er</sup> janvier se voie infliger six mois d'attente qui se réduisent à 24h pour les personnes adhérant le 30 juin ou le 31 décembre</p>	<p>NON. Cette modification a été introduite par l'AG du 29 novembre 2017. Il s'agissait d'un mandat donné au CD ensuite des problèmes constatés lors de l'AG du 16 mai 2017. Il est absurde de revenir sur cette modification même pas une année après, sans même une analyse de ses effets. Par ailleurs, les 2 AD qui ont examiné ces propositions ont écarté deux fois ce retour en arrière.</p>

<b>2 - Proposition PS Trois-Chênes / Arve et Lac</b>	<b>2 - Proposition PS Trois-Chênes / Arve et Lac</b>	<b>2 - Argumentaire</b>	<b>2 - Position du CD</b>
<p>6 bis Dès la confirmation de la section, les membres provisoires deviennent membres de la section, du PSG et du PSS. Cependant, les nouveaux membres n'acquiescent le droit de vote et d'éligibilité au sein du PSG qu'au 1<sup>er</sup> juillet ou au 1<sup>er</sup> janvier du semestre qui suit leur adhésion et le paiement de leur cotisation.<sup>3</sup></p>	<p>6 bis Dès la confirmation de la section, les membres provisoires deviennent membres de la section, du PSG et du PSS. <b>Cependant, les nouveaux membres n'acquiescent le droit de vote et d'éligibilité au sein du PSG qu'au 1<sup>er</sup> juillet ou au 1<sup>er</sup> janvier du semestre qui suit leur adhésion et le paiement de leur cotisation.<sup>3</sup></b>  <b>Les nouveaux-elles membres dont l'adhésion est confirmée moins de 3 mois avant l'Assemblée Générale désignant les candidat-e-s aux élections du Conseil d'Etat, du Grand Conseil ou de l'Assemblée fédérale acquiescent le statut de membre au lendemain de cette Assemblée.</b></p>		<p>NON. Cette modification a été introduite par l'AG du 29 novembre 2017. Il s'agissait d'un mandat donné au CD ensuite des problèmes constatés lors de l'AG du 12 juin 2017. Il est absurde de revenir sur cette modification même pas une année après, sans même une analyse de ses effets. Par ailleurs, les 2 AD qui ont examiné ces propositions ont écarté deux fois ce retour en arrière, même tempéré par la nuance des candidat-e-s.</p>

<sup>7</sup> Les membres du PSG ne peuvent pas appartenir à un autre parti politique cantonal.

<sup>3</sup> Nouvelle teneur selon révision statutaire du 29 novembre 2017.

8	La procédure d'exclusion est réglée par les statuts de la section. Toutefois, le PSG peut exclure un membre agissant à l'encontre des objectifs ou des intérêts du parti cantonal ou ayant un comportement portant atteinte à son image. Après un avertissement écrit et motivé adressé à la personne concernée, et sans modification de son comportement, le comité directeur, après avoir entendu la personne, décide de l'exclusion. La décision est notifiée par écrit et motivée. L'intéressé dispose d'un délai de 30 jours pour recourir à l'Assemblée générale. L'exclusion du PSG vaut exclusion de la section et vice-versa. Une personne exclue du PSG ne peut être réintégrée dans une section sans l'accord préalable du comité directeur.
9	Lors d'un changement de domicile à l'intérieur du canton, tout-e membre doit opérer son transfert à la section de son nouveau domicile dans un délai d'un an.
10	Les sections et le parti cantonal annoncent chaque année le nombre et les noms de leurs membres au PSS.
11	Le secrétariat cantonal annonce, à la fin de chaque mois, aux Président-e-s de section et aux membres du comité directeur le nombre de nouveaux membres par section <sup>4</sup> .

## Titre 2<sup>5</sup> Les organes

### Chapitre 1 L'assemblée générale

#### Art. 6 Principes

<sup>1</sup> L'assemblée générale est l'organe suprême du parti.

Statuts actuels	3 - Proposition AD / CD	3 - Argumentaire	3 - Position du CD
2 Elle est ouverte à tous les membres du PSG ayant payé l'intégralité de leurs cotisations de l'année précédente. Les membres ayant adhéré en cours d'année y sont admis dès le paiement de la cotisation courante.	2 Elle est ouverte à tous les membres du PSG ayant payé l'intégralité de leurs cotisations de l'année précédente. Les membres ayant adhéré en cours d'année y sont admis dès le paiement de la cotisation courante, <b>mais en respectant les règles de l'art. 4.</b>	Le PS Bernex a relevé que par soucis de cohérence, la précision s'imposait, ce que l'AD a accepté.	OUI Cette précision est utile.

<sup>4</sup> Nouvelle teneur selon révision statutaire du 29 novembre 2017

<sup>5</sup> Numérotation des parties modifiée par révision statutaire du 6 mars 2013

<b>Statuts actuels</b>	<b>4 - Proposition PSVG</b>	<b>4 - Argumentaire</b>	<b>4 - Position du CD</b>
	Refus de l'introduction de la phrase de précision.	Refus du principe du délai de carence introduit par la modification statutaire du 27 novembre 2017.	NON. Cette modification a été introduite par l'AG du 29 novembre 2017. Il s'agissait d'un mandat donné au CD ensuite des problèmes constatés lors de l'AG du 12 juin 2017. Il est absurde de revenir sur cette modification même pas une année après, sans même une analyse de ses effets. Par ailleurs, les 2 AD qui ont examiné ces propositions ont écarté deux fois ce retour en arrière.

<sup>3</sup> Elle se réunit :

- a) chaque année en assemblée générale ordinaire
- b) en assemblée générale extraordinaire selon les dispositions des présents statuts



## Carlo Sommaruga

59 ans, avocat - Conseiller national

- Membre de la Commission de politique extérieure (Président 2013 -2015)
- Membre de la Commission de politique de sécurité
- Ancien membre de la Commission des affaires juridiques
- Coprésident des groupes parlementaires Solidarité internationale, Droits humains, Suisses de l'étranger, etc.
- Président de l'ASLOCA Suisse et de Solidar Suisse

## Lettre de motivation

Chères et chers camarades,

Au Parlement fédéral, la droite nationaliste et bourgeoise impose son discours néolibéral, sa politique d'austérité et les privilèges du capital.

Protection du climat, justice sociale, égalité de genre, principe de précaution, diversité sociale, santé pour tous, logements abordables, retraites suffisantes, sont des sujets boutés hors de l'agenda politique imposé par cette majorité de droite. Or, ce sont des enjeux essentiels pour assurer, aujourd'hui et demain, aux jeunes, aux salarié-e-s et artisan-e-s comme aux retraité-e-s des conditions de vie dignes dans un environnement protégé.

La réalité est que les ménages sont écrasés par les primes d'assurance-maladie, par des loyers exorbitants et tenaillés par l'angoisse d'une retraite insuffisante. C'est aussi la persistance de discriminations intolérables. Que ce soit celle salariale qui frappe les femmes ou celle à l'embauche qui touche les plus de 50 ans et les jeunes résidents étrangers.

La majorité actuelle méprise l'enjeu environnemental et climatique en défendant un mode de production, de consommation et de libre échange international incompatible avec les Objectifs du développement durable, l'Accord de Paris sur le climat et les obligations qui incombent à chaque pays.

En Suisse aussi, la démocratie et les droits humains sont menacés. Les initiatives populaires nationalistes comme celle dite de l'autodétermination en sont l'instrument.

Dans ce contexte politique, le Conseil des États joue aujourd'hui un rôle de modérateur aussi grâce à la présence d'élue-e-s de gauche.

Chères et chers camarades,

Il y a urgence à résister et à refondre les politiques fédérales actuelles. Pour ce faire, il est indispensable de changer la majorité qui gouverne ce pays. Il nous faut donc mobiliser celles et ceux qui partagent nos valeurs et convaincre plus de citoyennes et de citoyens à nous rejoindre. Cette responsabilité nous devons la porter ensemble avec nos alliés politiques traditionnels et les forces sociales que sont les syndicats, les organisations de femmes, les jeunes, les organisations environnementales ou encore les mouvements de locataires.

Dans cet esprit et avec détermination, je mets à disposition du parti et des Genevoises et Genevois, mon expérience parlementaire, mon énergie et mes profondes convictions socialistes, pour défendre, lors de l'élection au Conseil des États, le siège aujourd'hui occupé brillamment par notre camarade Liliane Maury Pasquier.





## Thomas Bruchez

20 ans, étudiant en Relations internationales (BARI)

- Porte-parole de la Jeunesse socialiste genevoise
- Membre du comité du PS Trois-Chêne/Arve-Lac

## Lettre de motivation

« De toute façon la droite et la gauche c'est la même chose, tous des pourris ». Voilà ce que répondent nombre de personnes, lorsqu'on les interroge sur leur désintéressement de la politique. Aussitôt, tout-e militant-e s'empresse de mettre en évidence le caractère stéréotypé et inexact de cette affirmation. Toutefois, si on retrouve ces paroles dans la bouche de tant de gens, c'est que beaucoup le ressentent ainsi et qu'il y a donc bien là un fond de vérité.

Durant la fin du 20<sup>e</sup> siècle, partout en Europe, les partis sociaux-démocrates ont abandonné la défense des classes populaires. Ainsi, par leur passivité face à la montée du libéralisme voire même par l'adhésion à cette idéologie (Angleterre, Allemagne), ils ont contribué au démantèlement de nombreux acquis sociaux. Hier, ils délaissaient la population, aujourd'hui la population les délaisse.

En Suisse, le Parti socialiste a su garder une certaine dignité en refusant de céder aux sirènes néolibérales. Face aux attaques incessantes de la droite, il a su résister efficacement et ses résultats électoraux constants l'illustrent très bien. La victoire lors de la RIE III est certainement l'un des signaux politiques les plus forts des dernières années.

Cependant, le parti national montre un visage bien plus inquiétant lorsqu'il accepte des pseudo-compromis tels que PV2020 ou RFFA. N'oublions jamais que la politique ne s'arrête pas aux portes des parlements et aux rapports de force qui y règnent. Ce que nous ne pouvons pas y obtenir, nous l'obtiendrons dans la rue !

Enfin, il est temps de passer un nouveau cap car il y a urgence ! Alors que nous ne sommes toujours pas sortis de la crise de 2008, alors que nombre d'individus se jettent dans les bras de l'extrême droite faute d'autres perspectives, alors qu'une crise écologique semble quasi inévitable, il est temps pour nous de passer à l'offensive. Nous ne sommes pas seulement contre les discriminations, contre les guerres, contre les inégalités économiques, nous sommes aussi et surtout socialistes ! Nous sommes là pour susciter l'espoir d'un monde meilleur, un monde dans lequel chacun-e peut s'épanouir, en harmonie avec la nature. Et nous y parviendrons !

Pour une gauche courageuse et combattive !



## Christian Dandrès

37 ans, juriste à l'ASLOCA et avocat associé à l'Étude ZLB

- Député au Grand Conseil
- Membre du comité de l'ASLOCA Suisse
- Membre du comité du RPSL
- Militant SSP-VPOD

## Lettre de motivation

L'avenir du droit du travail, du bail et des assurances sociales ne se joue pas uniquement au Parlement fédéral, mais avant tout par la mobilisation des salarié-e-s, des locataires et des assuré-e-s. Cependant, une voix de plus représentant leurs aspirations ne serait pas de trop ! En dépit des recommandations de l'OIT, la Suisse refuse d'assurer la protection des délégué-e-s du personnel et la liberté syndicale. La majorité politique UDC, PLR et PDC s'attaque aux mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, qui sont pourtant déjà largement insuffisantes. La droite veut repousser l'âge de la retraite, d'abord pour les femmes, ensuite pour tous, ce que la grève des femmes en juin 2019 peut bloquer.

Un logement abordable, un travail non précaire, sans harcèlement, des soins moyennant des primes abordables devraient être des droits pour toutes et tous. UDC, PLR et PDC veulent de plus en plus les réserver à une minorité de privilégié-e-s. La concentration énorme des richesses est occultée par l'appel : tout le monde doit faire des sacrifices ! Or renoncer au superflu n'est pas la même chose que se priver du nécessaire. Ce nécessaire est le fruit encore incomplet d'un siècle de mobilisations pour la dignité de la personne et son épanouissement.

Je travaille depuis dix ans à l'ASLOCA et défends comme avocat les locataires, les salarié-e-s et les assuré-e-s. Élu en 2009 au Grand Conseil, je combats avec l'Alternative, la droite qui veut péjorer les prestations à la population afin de baisser les impôts des riches et des entreprises. Quelques victoires au Parlement cantonal montrent qu'il est possible de résister, voire d'obtenir des succès, en s'appuyant sur des groupes de salarié-e-s, de locataires et d'assuré-e-s et sauvegarder ainsi les intérêts de la majorité de la population. Ceci a permis d'étendre la gratuité d'accès au juge pour les assuré-e-s, en sus des locataires et des salarié-e-s, ou encore la réintégration des fonctionnaires licencié-e-s sans motif fondé, un droit injustement refusé aux salarié-e-s du privé. Nous avons également mis un terme aux nouvelles attaques de la droite immobilière contre la protection des locataires. Plus récemment, j'ai corédigé l'initiative « sauvegarder les rentes en créant du logement » du Cartel et de l'ASLOCA.



## Romain de Sainte Marie

33 ans, Député et chef de projet à l'Université de Genève

- Député au Grand conseil et ancien chef de groupe
- Membre du Conseil de la Fondetec (aide aux entreprises)
- Ancien membre du comité du Groupe SIDA Genève
- Ancien Président du Parti socialiste genevois
- Ancien Conseiller municipal à Thônex
- Ancien Président de la Jeunesse socialiste genevoise

## Lettre de motivation

Chères et chers camarades,

L'injustice sociale ne cesse de gagner du terrain, à Genève comme en Suisse. Dans les grandes entreprises, les employé-e-s les mieux payé-e-s touchent en moyenne 50 fois plus que les moins bien payé-e-s selon l'étude menée par Travail suisse. Quant au directeur d'UBS, il gagne 273 fois plus que l'employé au bas de l'échelle salariale de la banque ! Rien ne justifie des écarts aussi indécents, écarts qui se creusent d'année en année et qui font un triste écho à l'inégale répartition des richesses. S'opposer par tous les moyens à cette tendance est au cœur du combat socialiste que je mène depuis dix ans à Genève et que je suis prêt à porter à Berne.

Car c'est au niveau fédéral que se trouvent les leviers de dossiers essentiels pour la cause socialiste, aussi bien en matière d'économie que de santé ou encore d'assurances sociales. Il importe d'autant plus de s'y battre que notre société connaît de profondes mutations démographiques, numériques, robotiques... qu'il s'agit non pas de contrer, mais bien d'accompagner avec détermination vers un futur plus juste et plus humain.

Les pistes sont nombreuses, en voici quelques-unes qui me tiennent à cœur :

- l'égalité salariale hommes-femmes, tous les réaménagements qui donneront aux femmes les mêmes chances de parcours professionnel que celles des hommes ;
- un congé parental librement choisi entre les parents et notablement augmenté vu le retard pris en la matière par la Suisse ;
- un maintien de l'âge de la retraite financé par un impôt sur le capital des entreprises et non en alourdissant les charges sociales ;
- une multiplication des mesures de réinsertion professionnelle et de formation continue ;
- une limitation des écarts salariaux au sein des entreprises ;
- une harmonisation des politiques fiscales cantonales éliminant la concurrence ;
- une révision totale de l'assurance-maladie dont les caisses ne cessent de remplir les poches des actionnaires au détriment des budgets des assurés.

Au-delà de défendre les intérêts de Genève, nous devons défendre les intérêts de chacun-e, de l'ensemble des plus démunis-e-s et des travailleuse-s de notre pays. Une cohésion nationale se construit au moyen d'une cohésion sociale avant tout. C'est mon but ! C'est avec une vision innovante et ambitieuse que je défendrai les valeurs progressistes de notre parti au Conseil national.



## Laurence Fehlmann Rielle

**63 ans, Conseillère nationale et ancienne directrice de la FEGPA-Carrefour addictionS**

- Ancienne Députée au Grand Conseil
- Ancienne Présidente du PS genevois
- Ancienne Conseillère municipale en Ville de Genève
- Membre de la Commission cantonale d'aide au sport
- Présidente du Réseau Romand Handicap Mental
- Membre du Conseil de Fondation SGIPA

## Lettre de motivation

Chères et chers camarades,

Par la présente, j'ai l'honneur de présenter ma candidature pour figurer à nouveau sur la liste du Parti socialiste genevois pour les élections au Conseil national 2019.

Comme vous le savez, je siège depuis 2015 au Conseil national. Je suis membre de la commission des affaires juridiques et suis pressentie pour prendre la présidence de cette commission en cas de réélection en 2019.

Je suis très motivée par la perspective de m'engager pour un deuxième mandat après avoir pris mes marques durant cette législature. De plus, ayant pris une retraite anticipée au 30 septembre 2018, je pourrai me consacrer pleinement à ce nouveau mandat.

Dans ce premier mandat, je m'investis particulièrement dans le domaine du social, de la santé, de la prévention, de l'égalité entre femmes et hommes et de la solidarité internationale.

Les élections 2019 seront compliquées du fait que je serai la seule Conseillère nationale sortante, mais je suis convaincue qu'avec une liste solide, nous pourrons garder nos trois sièges, voire en conquérir un quatrième vu le douzième

siège attribué à notre canton. La législature qui se termine a été difficile avec la prééminence de l'UDC et du PLR. Néanmoins, le PS a su garder le cap en se montrant combatif avec plusieurs référendums gagnés. Il est une force de propositions incontournable sous la Coupole.

Le Parti socialiste reste un rempart contre les politiques d'austérité et de repli prônées par la droite et l'extrême droite et je me réjouis de mener une campagne dynamique aux côtés des autres candidates et candidats de la liste.





## Aurélie Friedli

**28 ans, juriste à la Police cantonale de Genève et Conseillère municipale à Bernex**

- Membre de la Commission consultative en matière de protection des données, de transparence et d'archives publiques
- Juriste et sociologue
- Directrice administrative du Corps de Musique de Landwehr et musicienne
- Expérience de la Berne fédérale (Union des transports publics)
- Ancienne présidente du Groupe Égalité du PS genevois
- Schwiizertüütsch das chan iich scho

## Lettre de motivation

Für alle statt für wenige. Une société pour toutes et tous, pas seulement pour quelques un-e-s. Ce slogan cristallise ce que je vise à travers mes engagements associatifs et politiques.

Notre Suisse peut et doit mieux faire en matière de transition écologique, d'égalité et de juste redistribution des richesses. Nous devons arrêter nos centrales nucléaires, renforcer l'utilisation d'énergies renouvelables et limiter drastiquement la production de déchets. Notre Suisse est l'un des pays les plus riches du monde, alors pourquoi le nombre de working poor ne cesse-t-il d'augmenter? Nous devons urgemment repenser notre modèle économique. Ce sont ces thèmes et ces combats qui m'animent et qui m'animeront toujours. Je les porterai à bras-le-corps où que j'aille et n'accepterai pas de compromis frileux.

Une partie de ma génération pense que l'égalité entre femmes et hommes est acquise. Elle ne se rend pas compte que nombre de nos comportements - s'épiler, porter des cheveux courts, porter des talons, ne pas pleurer - n'ont rien de naturel ou de nécessaire mais sont le résultat d'une socialisation genrée. Les acquis sociaux et légaux des femmes sont très récents et sont régulièrement remis en cause, pourtant toute la société en bénéficie. Chacune et chacun devrait avoir le choix de faire ce qui lui convient sans

qu'une caractéristique biologique ne détermine son avenir.

Nous avons toutes et tous besoin de modèles inspirants, de figures auxquelles l'on souhaite ressembler. Ces pionnières et ces pionniers sont nécessaires dans tous les domaines. En politique aussi. Il nous faut de jeunes représentantes et représentants à tous les niveaux et jusqu'aux chambres fédérales. Pour que les jeunes d'aujourd'hui et de demain aient des élues et des élus auquel-le-s s'identifier, osons présenter des candidatures qui leur ressemblent et qui soient porteuses pour toutes et tous!

La fougue de la jeunesse? Sûrement. Une rêveuse? Certainement. Mais travaillant avec acharnement pour que mes rêves deviennent réalité. Le féminisme militant? Oh OUI!

Berne nous attend, nous les Socialistes, d'horizons différents, uni-e-s et prêt-e-s à se retrouver les manches pour que la société devienne réellement une société pour toutes et tous. Alors, on y va?



## Amanda Gavilanes

**35 ans, Secrétaire générale de l'Association pour la Reconnaissance et la Protection de la Vie numérique (ARPVN) et Députée au Grand conseil**

- Ancienne Coordinatrice, Programme doctoral en études genre (CUSO/IHEID)
- Ancienne Secrétaire politique GSsA
- Ancienne consultante en Intelligence économique, P&P
- Ancienne collaboratrice scientifique, Université de Zurich
- Ancienne assistante de recherche et d'enseignement, Uni GE
- Master en science politique, Université de Genève

## Lettre de motivation

Cher-ère-s camarades,

Quatre ans après des élections fédérales dont la droite est sortie renforcée, il est primordial de redoubler d'efforts pour contrer ces populistes décomplexés. Il ne tient qu'à nous de défendre les valeurs qui définissent le mieux notre pays et qui nous tiennent à cœur : le multiculturalisme, la tolérance, l'ouverture, le respect et la solidarité. Jusqu'à présent, nos élu-e-s fédéraux-ales ont fait brillamment barrage à la droite. Nous devons continuer à œuvrer en ce sens et tenter d'inverser la tendance politique.

Fille d'une famille d'origines catalane et équatorienne, j'ai toujours mis un point d'honneur à tisser des liens entre les différentes cultures et identités qui façonnent notre pays. L'engagement politique a ainsi toujours été une évidence pour moi. En 2015, j'ai été élue Conseillère municipale en Ville de Genève. Depuis novembre 2018, je suis Députée au Grand Conseil. Ces mandats m'ont permis de connaître plus en profondeur la vie politique et les problématiques sensibles à Genève et ailleurs en Suisse. J'en partage d'autant plus fortement les préoccupations et les espoirs de ses habitant-e-s. Une politique familiale qui permette aux femmes et aux hommes de s'impliquer à part égale au sein du ménage ; des salaires égaux pour les femmes et les hommes ;

une politique cohérente en matière de lutte contre le sexisme, le harcèlement et tous les types de discriminations ; ainsi qu'un système de santé qui réponde aux besoins de la population. Voilà les principales thématiques que je défendrai activement.

Venir renforcer la délégation socialiste à Berne, œuvrer pour une Suisse « pour toutes et tous sans privilèges » et accroître la représentation des femmes au Parlement, voilà mes principales motivations à me porter candidate aux élections nationales.



## Valérie Pereira Dos Santos

**43 ans, enseignante / remplaçante de biologie, mathématiques, environnement et développement durable en Ville et Canton de Genève**

- Déléguée du PS genevois au PS suisse
- Présidente et fondatrice de l'Association pour le Développement, l'Environnement et la lutte contre la Pauvreté en Afrique (ADEPA)

## Lettre de motivation

Chères camarades, chers camarades,

Je me joins à la citation de Charles-Augustin Sainte-Beuve, écrivain, pour vous présenter ma candidature au Conseil national. « Si vous n'essayez jamais, vous ne réussirez jamais, mais si vous essayez, vous risquez de vous étonner vous-même. »

Permettez-moi de vous dire pourquoi je me présente au Conseil national :

Le Parti socialiste est un parti qui met un point d'honneur à défendre ses idéologies, entre autres: « Une société pour toutes et tous sans privilèges, une société plus juste, inclusive et solidaire ». Oui ! il est essentiel que le Parti socialiste genevois reflète ses valeurs et soit représenté dans sa diversité.

Me présenter est donc l'unique moyen de partager mon expérience, mes connaissances et mes compétences, de promouvoir cette diversité qui est bien chère au parti et de permettre d'aboutir à un système le plus représentatif possible.

Certains diront : « Mais elle n'a aucune expérience, ni un bon profil », je répondrai : « laissez-moi essayer et jugez-moi à l'aune de mon

courage, de mes compétences et de mon travail, parce qu'il y a toujours un début à toute chose. »

L'expérience indéniable s'acquiert sur le terrain, dans la pratique et laisse de bonnes traces.

Je prendrai connaissance des dossiers, les étudierai et les analyserai en conformité avec les exigences du parti.

Le travail en équipe est une qualité et est indispensable, chacun peut donner du sien et quelle que soit la couleur politique, quelque chose doit se jouer autour de la diversité, de l'inclusion, un changement de paradigme.

Je suis certaine de mes qualités de femme dynamique. Je mets en avant ma disponibilité, ma motivation, mes compétences et mon aptitude à apprendre.

Je vous remercie de l'accueil que vous ferez à ma candidature et votre voix comptera pour moi.



## Lydia Schneider Hausser

60 ans, responsable formation au Groupement Romand d'Etudes des Addictions

- Membre du Conseil d'administration de l'Hospice Général
- Ancienne Députée au Grand Conseil (cheffe de groupe, membre des commissions finances, fiscale et travaux)
- Membre des comités Astural, CPV, ADEM et Collectif 500
- Précédemment comités Cap Loisirs, Ludo Plainpalais, Première Ligne et Pré-en-Bulle
- Travailleuse sociale : Foyer de Vézenaz, la Caravelle, Groupe Sida Genève, HG et SOS Femmes

## Lettre de motivation

Camarades,

Il serait de bon ton, dans une candidature au Parlement fédéral, de vous faire une liste à la Prévert des très nombreux sujets qui me tiennent à cœur. En voici 3 ou 4.

Ma dernière indignation : les résultats des mesures de frein à l'endettement. Depuis 2003, les écarts entre le budget et les comptes ont été en moyenne de +1,3 milliard par année. L'objectif est atteint : freiner les déficits, diminuer de 20 milliards la dette. Les Socialistes doivent continuer à avoir des propositions fortes à ce sujet sinon la droite diminuera l'imposition non seulement des entreprises, mais aussi des personnes physiques !

Ces bénéfices doivent être utilisés dans des investissements, des programmes répondant aux besoins de la population : santé, couverture sociale, prévoyance, emploi, mesures écologiques, etc. Hormis le sujet des primes d'assurance, nous avons un gros problème de santé psychique en Suisse. Typiquement, ce 10 octobre, des campagnes de prévention/information ont été lancées, mais cela n'a pas été accompagné de mesures financières. Faire avec ce que l'on a, soit le financement des cantons ou des assurances (argent du citoyen) n'est plus suffisant.

Les statistiques montrent que les séparations représentent près de 40% des mariages contractés. Qui dit séparation dit famille monoparentale et précarisation en particulier des mères - femmes ; depuis des décennies rien n'a évolué.

Autre sujet qui me fâche : depuis 2013, la possibilité de présenter une demande d'asile depuis l'étranger (ambassades) est supprimée. Vu la situation actuelle en Méditerranée, la réintroduction de ce mécanisme permettrait certainement de sauver de nombreuses vies.

Même si cela commence déjà à être un sujet démodé, la régulation du cannabis devrait entrer en vigueur dès demain.

Forte de mes 12 ans au Grand Conseil, je pourrai rapidement être en prise avec les dossiers fédéraux. Mais surtout, tant par mon origine familiale modeste, mon parcours professionnel dans le travail social et celui des dépendances, que par le contact avec la génération de mes enfants, je pense pouvoir être à l'écoute des véritables besoins d'une grande partie de mes concitoyen-ne-s genevois-e-s comme confédéré-e-s.

C'est donc avec énergie et conviction que je défendrai les idées socialistes au niveau national si j'obtiens votre confiance.





## Thomas Wenger

41 ans, député et chef de groupe

- Marié, papa de deux enfants
- Master en science politique, Université de Genève
- Chargé de projets culture et sport, Ville de Genève
- Président de la Coordination Transports et Déplacements CTD
- Membre du comité ATE (président 2011-2017)
- Anc. collaborateur parlementaire à Berne

## Lettre de motivation

Chère, cher camarade,

J'ai le plaisir de te soumettre ma candidature au Conseil national. Elle s'inscrit dans la continuité de mon parcours associatif, politique et professionnel.

Après des études en science politique, j'ai travaillé à Berne durant deux ans, d'abord au Secrétariat d'État à l'économie, puis comme collaborateur personnel de parlementaires socialistes, ce qui m'a permis d'acquérir d'excellentes connaissances de la politique fédérale.

Je me suis engagé dans notre parti il y a quinze ans déjà. Député au Grand Conseil depuis 2013, actuellement chef de groupe, je siège dans les commissions fiscale, économie, transports et aménagement ; des thématiques qui me passionnent et pour lesquelles j'ai développé de solides compétences. Mon engagement est aussi associatif, comme Président de la Coordination Transports et Déplacements (CTD) et membre du comité de l'ATE-Genève que j'ai présidé de 2011 à 2017.

Comme j'ai pu le voir d'abord à Berne puis à Genève, les décisions prises au Parlement fédéral ont des répercussions directes sur la vie des Genevois-es : coupes dans les prestations,

privatisation de services publics (La Poste, Car Postal, Swisscom, etc.), augmentation des primes d'assurance maladie, baisses fiscales profitant aux plus riches contribuables, politique environnementale et de mobilité rétrogrades, recul dans la protection des locataires, attaque contre les droits humains, autant de domaines dans lesquels les Socialistes doivent jouer un rôle fondamental pour changer la donne à Berne.

Nous devons gagner les élections de 2019 afin de donner à l'État un rôle central qui privilégie l'intérêt général et non des intérêts particuliers défendus par des parlementaires de droite payés généreusement par des entreprises privées. Nous sommes à un tournant. La politique doit se faire autrement. Les Genevois-es attendent ce changement. Nous devons l'incarner.

Avec Laurence Fehlmann Rielle et les candidat-e-s qui seront désigné-e-s, je souhaite m'investir dans cette campagne en mettant à disposition mon énergie, mes compétences et mon expérience pour défendre collectivement nos projets politiques et nos valeurs socialistes.

En espérant pouvoir compter sur ton soutien le mercredi 21 novembre, je t'adresse, chère, cher camarade, mes salutations militantes.



## Michel Zimmermann

62 ans, intermittent du spectacle

- Conseiller municipal à Versoix
- Délégué du PS genevois à l'Assemblée des délégués du PS suisse
- Vice-président du PS Rive droite-lac
- Ancien assistant parlementaire du Conseiller national vaudois, Eric Voruz
- Ancien membre du comité de défense des intérêts des malades du SIDA et de leurs proches aux HUG

## Lettre de motivation

Chères camarades, chers camarades,

Comme en 2015, où plus d'un tiers des camarades présent-e-s au Congrès de désignation du PSG a soutenu ma candidature, je me présente à nouveau devant vous en qualité de candidat à l'élection au Conseil national de 2019.

Entré au Comité directeur du PSG lors de notre récent Congrès de Meyrin (6 oct. 2018) avec pour mandat d'assurer le lien entre le PSG et le PSS, ma présente candidature, comme en 2015, est une candidature de combat qui reprend à son compte les termes d'une résolution largement adoptée lors de notre Congrès du 22 mars 2014 : « Le PSG se déclare favorable à la renationalisation des ex-Régies de la Confédération (Swisscom, La Poste et les CFF) et soutiendra toutes les initiatives qui seront prises en ce sens. »

Après les scandales de CarPostal, les fermetures (depuis 2001) de plus de deux mille offices postaux, les dérives mercantilistes de CFF-SA, les menaces de privatisation totale de ce qui reste encore de public à La Poste, ne convient-il pas de rappeler que la revendication de renationalisation des ex-Régies de la Confédération, d'emblée formulée et adoptée lors du Congrès du PSS de Lausanne (2010), et qui fait écho à toutes les initiatives citoyennes qui expriment l'attachement de

la population à la démocratie et au rétablissement d'authentiques services publics, conserve toute son actualité ?

Assistant parlementaire du Conseiller national Eric Voruz (PSV) de 2009 à 2015, Conseiller municipal à Versoix, polyglotte (allemand, suisse-allemand, italien, etc.), traducteur du livre « Privatisations : le monopole du marché et ses conséquences » de l'ex-député PS au Grand Conseil tessinois et actuel président de l'Union syndicale tessinoise Graziano Pestoni, je vous présente ma candidature, vous l'aurez compris, sur la base d'un programme politique notamment opposé à l'ouverture totale du marché de l'électricité, contre les privatisations et pour une refonte totale de la Loi sur l'assurance-maladie.

Certain que le PS a tout à perdre lorsqu'emporté dans la spirale d'un équivoque pragmatisme parlementaire, forcément orienté et balisé par la droite libérale, il tourne le dos aux principes qui constituent sa singularité et font sa force, je plaide pour le rétablissement d'un parlementarisme résolument respectueux des valeurs et des engagements socialistes.

Fort de cette profession de foi, je remercie toutes celles et ceux, camarades et ami-e-s, qui auront à cœur de soutenir ma candidature.

Impressum:  
Ce Postscriptum est envoyé aux membres  
du Parti socialiste genevois.  
Il paraît 5 fois par année.  
Photo couverture: Istock/Dendron

Parti socialiste genevois  
15 rue des Voisins – 1205 Genève  
022 338 20 70  
psg@ps-ge.ch / www.ps-ge.ch  
Page Facebook : « PS genevois »





CURIA CONFOEDERATA

1293